

## **Attachement**

La perte des conditions de totalité qui structure désormais le nouveau-né fait qu'il s'attache à la personne qui le rétablit dans son unité corporelle et psychique ; réciproquement, la mère s'attache à l'enfant à qui elle rend cette totalité car le retour qu'en effectue le bébé la rétablit elle-même dans sa propre totalité. Ainsi l'attachement n'a rien de programmé, mais relève du cycle du don.